

Suivez
nous sur
CityKomi



Notre site: <https://ugict-rt.syndicatcgt.fr>
Nous écrire: Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com

REJOIGNEZ
l'UGICT -
CGT

La CGT des
Ingénieur-es
Cadres et
Technicien-
nes

la
cg**t**
UGICT

■ Le 27 octobre tous en lutte pour la revalorisation de notre prime d'ancienneté

Le 27 octobre prochain se tiendra une réunion de négociation de la CPTN du Rhône (Commission Paritaire Territoriale de Négociation) concernant la valeur du point servant à calculer le montant de la prime d'ancienneté pour les travailleurs « non-cadres ».

Dans le département du Rhône la valeur du point est de 4,75 €.

Il existe 93 valeurs du point selon les départements, le Rhône est 90^{ème} ! Il s'agit de la 3^{ème} plus basse de France.

La moyenne nationale est de 5,46 € et celle de la région AURA est de 5,27 €. La plus haute étant celle de la Loire-Atlantique avec une valeur du point à 6€23.

Fort de ce constat, l'UIMM du Rhône (patronat de la métallurgie) doit proposer une revalorisation conséquente de cet indicateur sous la pression des métallurgistes en grève, car comme nous le savons trop bien, une négociation sans rapport de force reste qu'une simple discussion.

Ce serait une véritable provocation si les métallos du Rhône restaient en dessous de la moyenne nationale comme régionale. Les métallos du Rhône valent-ils moins que les autres ?

Pour un salarié travaillant dans le Rhône classé D7, la prime d'ancienneté est de 81€ pour 7 années d'ancienneté. Si la valeur du point était à la moyenne nationale, celui-ci serait de 93€ soit 12€ de plus brut par mois. Si nous étions au niveau de la Loire-Atlantique, ce serait 24€ de plus par mois, soit 106€.

Dans cette période d'inflation et de fin de mois difficile, pour beaucoup d'entre nous la prime d'ancienneté est le seul moyen d'avoir des augmentations de notre rémunération.

Alors que ces mêmes patrons se plaignent du manque d'attractivité de la branche et de leurs difficultés à recruter, ils feraient mieux d'améliorer le niveau de vie des travailleurs et travailleuses de la métallurgie.

Notre revendication est largement supportable étant donné les milliards d'aides publiques offertes aux entreprises sans contrôle ni contrepartie, les milliards distribués aux actionnaires, les milliards d'économies par « l'optimisation » fiscale et par divers montages financiers pour échapper à l'imposition !

La Métallurgie CGT du Rhône appelle l'ensemble des salariés à se rassembler devant le siège de l'UIMM
au

60 Avenue Mermoz 69008 Lyon

Le lundi 27 octobre 2025 - à partir de 8h30

Tous en grève pour faire avancer nos revendications !

APPEL À LA GRÈVE (de 2h à la journée complète)
ET MANIFESTATION